



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 20 janvier 2011

N° M010836 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : Tissage & Enduction SERGE FERRARI
Zone Industrielle
BP 54
38110 LA TOUR DU PIN

Marque commerciale : SOLTIS 93

Description sommaire :
Composition globale : Grille polyester enduite sur les deux face de polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse

Masse : (420 ± 5 %) g/m²
Epaisseur : (0,48 ± 10 %) mm
Coloris : Divers

Rapport d'essais : N° M010836 - DE/1 du 20 janvier 2011

Nature des essais : Essai au brûleur électrique, essai de propagation de flamme.

Classement : **M1**

Durabilité du classement (annexe 22) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° M010836 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 20 janvier 2011

La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Valérie RUMBAU



La Responsable de l'essai

Antonia FAUSSAT

Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

Annexe page 1

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 20 janvier 2011

N°M010836 - DE/1

et annexe de 4 pages

1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapportent ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

. Demandeur de l'essai	: Tissage & Enduction SERGE FERRARI
. Date et référence de la commande	: Courrier du 10/01/11
. Producteur	: Tissage & Enduction SERGE FERRARI
. Distributeur	:
. Marque commerciale et référence	: SOLTIS 93
. Caractéristiques attestées par le demandeur	:
Composition globale	: Grille polyester enduite sur les deux face de polychlorure de vinyle ignifugé dans la masse
Masse	: (420 ± 5 %) g/m ²
Epaisseur	: (0,48 ± 10 %) mm
Coloris	: Divers

3. MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 2	: Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.
Annexe page 3	: Résultats des essais, tableaux.
Annexe page 4	: Observations concernant les essais
Annexe page 4	: Conclusion et classement

Annexe page 2

**MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX RIGIDES OU RENDUS TELS
(REVETEMENTS COLLES) DE TOUTE EPAISSEUR ET DES MATERIAUX SOUPLES
D'UNE EPAISSEUR SUPERIEURE A 5 mm (SAUF LES MEDIAS FILTRANTS)**

1. ESSAIS AU BRULEUR ELECTRIQUE (NF P 92-503 : 1995)

Cet essai consiste à soumettre l'échantillon à une triple action :

- de rayonnement calorifique,
- de gaz chauds balayant la surface des éprouvettes en favorisant ainsi les effets éventuels de propagation de flamme,
- d'une flamme de gaz appliquée à différents instants pour enflammer le matériau.

Les éléments déterminants sont la durée de l'inflammation et la distance détruite depuis le bord de l'éprouvette.

2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES

NEANT

ESSAI DE PROPAGATION DE LA FLAMME (NFP 92-504 : 1995)

L'échantillon normalisé disposé verticalement, sur chant, subit l'action d'une flamme de brûleur à gaz. On mesure la vitesse de propagation entre deux repères distants de 25 cm ou dans le cas de la non propagation de la flamme, on note les durées de persistance de flamme, les distances de propagation et les chutes de gouttes enflammées ou non.

3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée (23 ± 2 °C et 50 ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NFP 92-507 : 2004)

Il est établi à la suite des essais au brûleur électrique (et éventuellement par des essais complémentaires).

Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4.

Seuls les matériaux ayant été classés M1 au cours de l'essai au brûleur électrique (pas d'inflammation supérieure à 5 secondes après le retrait de la flamme pilote), peuvent prétendre au classement M0.

5. EPREUVES DE DURABILITE

Selon la NF P 92-512 ce matériau ne fait pas l'objet a priori de l'épreuve de durabilité.

suite du rapport page suivante

Annexe page 3

Essai au brûleur électrique

Sens	Epreuve 1				Epreuve 2				Epreuve 3				Epreuve 4							
	Fabrication				Travers				Fabrication				Travers							
Coloris	Noir				Gris				Blanc				Noir							
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui							
Moment d'inflammation (s)	45																20	45		
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	2,2																3,2	1,1		
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	Non				Non				Non				Non							
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non							
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Non				Non				Non				Non							
Quantité de fumées	Faible				Faible				Faible				Faible							
Couleur des fumées	Grise				Grise				Grise				Grise							
Longueur détruite/brûlée (cm)	16,0				15,0				15,0				16,0				Longueur moyenne 15,5			

Durée d'inflammation \leq 5s	Oui
Longueur moyenne < 35 cm	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non

Essai de propagation de flamme

	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4
Coloris	Noir	Gris	Blanc	Noir
Persistence de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Non
Durée max. inférieure ou égale à 2 s	Oui			
Durée max. inférieure ou égale à 5 s	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

4. **OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

Date de réception des éprouvettes : 13/01/2011

Date de réalisation des essais : 17/01/2011

Essai au brûleur électrique :

Les éprouvettes 1 et 4 s'enflamment et se percent à 45, 20 et 45 secondes, avec émission de quelques fumées grises.

Essai de propagation de flamme :

Au retrait du brûleur, il n'y a pas de persistance ni de propagation de flamme.

5. **CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement

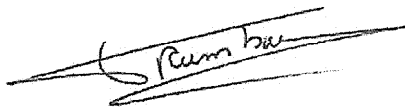
M1

6. **DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITEE A PRIORI

Trappes, le 20 janvier 2011

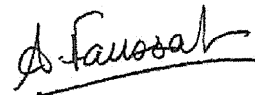
La Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie



Valérie RUMBAU



La Responsable de l'essai



Antonia FAUSSAT

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.